

# Traduire les droits culturels dans sa pratique

## FORMATIONS

**Les jeudi 11 et vendredi 12 mai 2023**

à la Comédie de Béthune, Centre Dramatique National Hauts-de-France à Béthune

**Les jeudi 25 et vendredi 26 mai**

au Centre Culturel Léo Lagrange à Amiens

Dans la poursuite de l'année d'étude Dynamique réseau 1, le Collectif Jeune Public Hauts-de-France souhaite accompagner les professionnel·les de la culture et de la petite enfance engagé·es dans le projet sur la question des droits culturels. Que recouvrent précisément ces droits ? Comment s'en saisir concrètement et faire évoluer ses pratiques professionnelles dans ses liens aux familles et aux tout-petits ?

Les droits culturels reposent sur une définition large de la culture recouvrant « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration des droits culturels, 2007). Ils invitent à penser nos actions non plus en termes de besoins à satisfaire, mais de capacités, d'échanges de savoirs et de liens à tisser.

Cette formation de deux journées constitue une première étape de mobilisation pour construire une culture commune des droits culturels sur le territoire.



Les journées de formation sont consacrées à une première approche des droits culturels reposant sur une « mise en jeu » de l'interprétation de ces droits. Chacun des droits culturels – identité, diversité, patrimoine, communauté, participation, éducation, information, coopération – est questionné et mis en discussion afin de permettre à chacun de mobiliser ses représentations et d'élaborer ensemble un premier socle de connaissances partagées. Cette approche est ensuite déployée dans l'analyse de cas d'une ou plusieurs actions portées par les participants.

## OBJECTIFS

- Une clarification de l'approche basée sur les droits humains comme fondements des politiques
- Une valorisation des actions à l'œuvre en nommant de manière explicite les droits qui s'y développent
- Un soutien dans le pilotage de projets vigilants à la prise en compte de chacun.e dans la diversité de ces références culturelles
- Une identification des marges de progrès dans l'exercice des droits culturels
- Une démarche d'échange de pratiques

## INTERVENANTE

### Réseau culture / Paideia

Depuis fin 2012, l'association Réseau culture 21 développe la recherche-action Paideia en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg. Il s'agit d'analyser collectivement comment les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques et de promouvoir leur développement. Le programme Paideia en France a permis de former aux droits culturels un vaste réseau d'acteurs dans de nombreux domaines.

**Christelle Blouët**, coordinatrice du Réseau culture 21 Diplômée d'un master de direction de projets culturels après 15 ans de direction artistique, Christelle fonde le Réseau culture 21 en 2009 et anime dans ce cadre de nombreuses démarches territoriales développant une approche transversale de la culture en s'appuyant sur des processus participatifs.

## PROGRAMME

### Jour 1

**9h - Accueil café**

**9h30 - Introduction à la formation**

**9h45 - Repères sur les droits fondamentaux**  
Les droits culturels au cœur des droits humains

**10h15 - Jeu Dédale dans les droits culturels**  
Exploration des droits culturels

**11h45 - Questions collectives sur les droits**

**12h30 - Déjeuner**

**14h - Mise en jeu des droits culturels**

Exploration de l'identité, la diversité, du patrimoine et de la communauté : ateliers participatifs

**16h - Analyse de cas par les droits culturels**

Principes de la méthode et choix d'un cas à analyser

**17h - Conclusion collective**

**17h30 - Fin**

### Jour 2

**9h - Accueil café**

**9h30 - Ouverture de la journée**

**9h45 - Analyse de cas par les droits culturels**  
Atelier d'analyse de cas porté par un participant

**12h30 - Déjeuner**

**14h - Partage des enseignements du cas**

Synthèse du cas et éclairages complémentaires sur les droits culturels.

**15h30 - Les droits culturels dans mes propres mots**

Jeux de rôle en binôme et conversation autour des droits

**17h - Conclusion collective**

**17h30 - Fin**

paideia  
réseau culture21



Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France